

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE **MASTER**

DU DOMAINE Droit, Economie, Gestion

LA MENTION Management et administration des entreprises

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le Code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu le Décret n°2002-604 du 25 Avril 2002 modifiant le décret n°99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de Master ;

Vu l'Arrêté du 25 Avril 2002 relatif au diplôme national de Master ;

Vu l'Arrêté du 22 Janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu les propositions de M. Benjamin DREVETON, directeur de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE)

ARRÊTE

Article 1 :

Le Jury du semestre Pair et Impair de la première à la deuxième année de la session 1 à 2

est composé pour l'année universitaire 2022/2023 de :

Président(e) du Jury (Titulaire) :

Mme Muriel LORIN Professeur Agrégé

Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :

M. Stéphane BELLINI Maître de Conférences

Titulaires :

Mme Florence LAVAL Maître de Conférences

Mme Véronique PRECHOUX Maître de Conférences

Suppléants(es) :

Mme Anne KRUPICKA Maître de Conférences

M. Stéphane MOTTET Maître de Conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et M. Benjamin DREVETON, directeur de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 09 Novembre 2022

Pour la Présidente de l'université de Poitiers
et par délégation,
la vice-présidente Formation
Noëlle DUPOY



La Présidente de l'Université
Virginie LAVAL